



# **CONSIGNES DE VIDANGE**

d'une piscine coque polyester fabriquée par  
Léa Composites.



La vidange d'une piscine est une opération ordinaire qui consiste simplement comme son nom l'indique à vider partiellement ou totalement la piscine de l'eau qu'elle contient pour effectuer une opération de nettoyage, d'entretien ou une réparation. La vidange d'une piscine et a fortiori d'une piscine coque polyester (qui ne doit jamais rester vide) ne doit être réalisée qu'en cas d'absolue nécessité !

En effet, une piscine bien équipée, régulièrement utilisée et entretenue tout au long de l'année consomme peu d'eau et ne nécessite pas d'être vidangée annuellement pour être nettoyée ou renouvelée : vous contribuez ainsi à la préservation des ressources en eau. Si la vidange est impérieuse, dans la mesure du possible, pensez à stocker l'eau pour la réutiliser lors du remplissage.

Les présentes consignes ont pour objet de vous rassurer sur la nature commune et l'ampleur modeste de l'opération afin que, munis des conseils nécessaires et suffisants, vous soyez en mesure de réaliser vous-même la vidange de votre bassin. L'installateur de la piscine demeure toutefois votre premier interlocuteur concernant les conseils voire l'assistance à la vidange de votre bassin.

Le service SAV de LEA COMPOSITES ne peut intervenir que sur une piscine vide : en aucun cas il ne procédera à une vidange totale ou partielle de votre piscine car cette longue opération nuit à la réactivité, à la productivité et à la valeur ajoutée des équipes. Dans le cas où votre piscine n'est pas vidée le jour de l'intervention, notre équipe ne pourra effectuer aucune intervention, dont le bénéfice sera irrémédiablement perdu.

### **Vérifications préalables indispensables :**

1. Des conditions météorologiques : en cas de doute ou d'inquiétude contacter l'installateur ou le SAV aux adresses suivantes :

- sav.coque@leacomposites.com
- planning.sav@leacomposites.com

2. Des restrictions d'utilisation de l'eau éventuellement applicables sur votre commune (notamment en cas d'« arrêté-sécheresse »). Pour savoir si votre région est concernée, consultez le site web : <https://vigieau.gouv.fr/>

3. La présence d'eau dans votre terrain grâce au piézomètre\* (obligatoire) situé côté grand bain de la piscine :

- Vérifier avant tout au moyen d'un mètre que la profondeur du piézomètre est au moins égale à celle de la piscine.
- En cas de présence d'eau dans le piézomètre, le vidanger au moyen par exemple d'une pompe vide-cave avant de procéder à toute autre manipulation. Si malgré ce pompage le niveau d'eau dans celui-ci reste constant, vous pouvez suspecter la présence d'une nappe phréatique : dans ce cas, ne surtout pas vidanger le bassin et en informer votre installateur ou le SAV.
- Dans le cas où le piézomètre est sec, procéder à la vidange de votre piscine comme suit.

*\*Piézomètre : Tuyau percé de 200 mm de diamètre isolé en partie basse par du géotextile et permettant de vérifier l'absence ou la présence d'eau souterraine dans le remblai autour de la piscine. On peut éventuellement se servir du piézomètre pour pomper les eaux souterraines.*



4. Si votre piscine est équipée d'un caisson de volet roulant, procéder à la vidange du caisson avant de débiter celle de la piscine.

**Procédure de vidange pour filtre à cartouche :**

- Vidanger seulement la veille de l'opération ou de l'intervention envisagée, après s'être assuré de l'absence de risque d'intempérie pouvant repousser la date de l'opération.
- Arrêter la filtration de votre piscine.
- Si votre piscine est équipée d'un "by-pass" de vidange, régler celui-ci en position de vidange. Si votre filtration n'est pas équipée d'un "by-pass" mais uniquement d'une vanne sur la vidange du filtre à cartouche, enlever la cartouche du filtre puis refermer le filtre, fermer la vanne du refoulement et ouvrir la vanne de vidange du filtre.
- Ouvrir la vanne de bonde de fond à 100% et fermer les vannes skimmer ainsi que la prise balai.
- Vérifier que l'évacuation «à l'égout» est bien connectée. Vérifier que l'eau de vidange ne se déverse pas dans le piézomètre ou autour du bassin.
- Mettre la filtration en marche forcée et vérifier toutes les heures le bon déroulement de l'opération. Votre piscine doit s'être vidée entre 2 et 3h en général.
- Arrêter la pompe lorsque celle-ci désamorce à la fin de la vidange (la turbine risque de fondre si la pompe tourne à sec).
- Assécher complètement la zone en écopant, épongeant ou à l'aide d'une pompe vide-cave: en fin de vidange, il reste toujours une dizaine de centimètres d'eau au fond du bassin.
- **Ouvrir le bouchon de la bonde de sécurité** située à côté de la bonde de fond afin de mettre le bassin en sécurité: **laisser impérativement la bonde de sécurité ouverte tant que la piscine doit rester vide.**
- Après la réalisation de l'opération ou de l'intervention et avant de commencer le remplissage du bassin, **remettre le bouchon de la bonde de sécurité avec du TEFLON autour du pas de vis.**



### **Procédure de vidange pour filtre à sable :**

- Vidanger seulement la veille de l'opération ou de l'intervention envisagée, après s'être assuré de l'absence de risque d'intempérie pouvant repousser la date de l'opération.
- Arrêter la filtration de votre piscine.
- Positionner la vanne 6 voies sur la position vidange.
- Ouvrir la vanne de bonde de fond à 100% et fermer les vannes skimmer ainsi que la prise balai.
- Vérifier que l'évacuation « à l'égout » est bien connectée et la vanne ouverte dans le cas où une vanne serait disposée sur ce tuyau.
- Vérifier que l'eau de vidange ne se déverse pas dans le piézomètre ou autour du bassin.
- Mettre la filtration en marche forcée et vérifier toutes les heures le bon déroulement de l'opération.
- Arrêter la pompe lorsque celle-ci désamorce à la fin de la vidange (la turbine risque de fondre si la pompe tourne à sec).
- Assécher complètement la zone en écopant, épongeant ou à l'aide d'une pompe vide-cave : en fin de vidange, il reste toujours une dizaine de centimètres d'eau au fond du bassin.
- **Ouvrir le bouchon de la bonde de sécurité** située à côté de la bonde de fond afin de mettre le bassin en sécurité : **laisser impérativement la bonde de sécurité ouverte tant que la piscine doit rester vide.**
- Après la réalisation de l'opération ou de l'intervention et avant de commencer le remplissage du bassin, **remettre le bouchon de la bonde de sécurité avec du TEFLON autour du pas de vis.**